

Paroisse Saint-Luc aux marches de Puisaye  
Compte-rendu de la réunion EAP du 29 novembre 2022

Membres présents :

Père Laurent Nadembega, Marie-Hélène Even, Marie et Louis Ruellan, Gérard de Joly.

Membres absents : Didier Beaune, Jean Vanlauwe, Alain Garrec

Ordre du jour :

1- Préparation de la fête de Noël: crèche, veillée, liturgie...

2- Préparation de la clôture du bicentenaire du diocèse le lundi de Pentecôte 29 mai 2023, avec la fiche des propositions

3- La charte sur les mineurs : casiers judiciaires pour tous ceux qui s'approchent des mineurs, qui en est concerné ? Qui a déjà fait la demande ?

4- Evaluation de l'assemblée paroissiale

5- Divers

\*\*\*

### 1- Crèches de Noël :

Des crèches seront faites à Toucy, à Pourrain, à Diges et à Parly à l'occasion de la fête de Noël.

- A Toucy Jean-Paul Douru et Alain Garrec se chargeront de faire la crèche.
- A Pourrain Louis Ruellan, Mathilde et les enfants du caté s'en chargeront
- A Diges, c'est Marie-Jo Vandaele et les enfants de l'école qui s'en chargeront
- A parly, C'est l'Association pour la sauvegarde du patrimoine et la Mairie qui s'en chargeront

**La veillée** : Elle a lieu le 24 décembre 2022 dans l'église de Pourrain de 18h30 à 19h00. Il s'agit d'un temps de recueillement avec les enfants avant la messe. Elle sera préparée et animée par Burtin et Jean-Paul Douru

**Liturgie** : La messe de la nuit de Noël aura lieu à Pourrain à 19h00. Elle sera animée par Elle sera préparée et animée par Jeanne Marie Tassignon, Durville, Sophie et Cécile. La messe du jour de Noël aura lieu à Toucy à 11h00 et sera animée par Maie-Anne.

### 2- Clôture du Bicentenaire du diocèse de Sens & Auxerre

Pour préparer ce moment important qui aura lieu le 29 mai 2023 à Auxerre, nous proposons de mener deux activités :

- **Vivre un temps festif et fraternel** : le 29 janvier 2023 nous aurons la messe à Parly avec le souvenir de nos baptêmes, qui se terminera par un repas partagé avec la galette des rois dans la salle des fêtes de Parly. Le 14 mai 2023 nous envisageons une messe communautaire avec un repas partagé au presbytère de Toucy.
- **Rendre visite à une autre communauté** : Nous envisageons de rendre visite à la paroisse Saint Lazare, aux beaux jours. Des précisions suivront plus tard

### 3- Charte sur les mineurs :

Notre diocèse, sur invitation de la Conférence Episcopale de France (CEF) demande un extrait de casier judiciaire pour tous ceux qui sont ou seraient en contact avec les mineurs. Nous demandons aux membres de l'EAP, aux catéchistes, aux animateurs de l'aumônerie et à tous les paroissiens en contact avec des enfants d'envoyer leur casier judiciaire à Monsieur Alexandre RENDU, à la maison diocésaine, 06.18.42.67.95 ou jeunes.vocations@diocese89.fr .

### 4- Evaluation de l'Assemblée Paroissiale

Une trentaine de personnes a participé à l'Assemblée Paroissiale du samedi 19 novembre à Toucy dans une des salles de la mairie (Café Fournier). On comptait dans l'assemblée des jeunes et des moins jeunes.

- **Positifs** : Les gens ont participé en s'exprimant. Il y a eu de belles propositions, par exemple, une célébration pénitentielle. On a souligné une bonne relation avec le maire.
- **Négatifs** : Les personnes ne se sont pas engagées dans les groupes d'animation de la paroisse. Le nombre de 30 participants était faible. Il y a eu beaucoup de plaintes et peu d'engagement.
- **Souhaits** : Recruter par contact personnalisé.

#### 5- Divers :

- Il y aura désormais une messe à l'Ehpad de Toucy le 3<sup>e</sup> mardi du mois à 11h00. Les messes reprennent le 20 décembre à 11h00.
- Pour le nettoyage de l'église de Toucy, le père Laurent a demandé à la mairie de la nettoyer de fond en comble deux fois par an, et le reste du temps une aide-ménagère s'en chargera avec la fréquence de toutes les deux semaines. On attend la réponse de la mairie.
- Pour s'occuper des sacristies on avait avant un sacristain ou une sacristine. Maintenant qu'on ne trouve plus ni sacristain ni sacristine, on suggère de trouver trois personnes pour s'occuper de la sacristie. Chaque équipe peut aussi désigner une personne pour s'occuper de la sacristie. On pourrait mettre des étiquettes sur les différents placards pour faciliter de retrouver facilement ce dont on a besoin.
- Le père Laurent sera absent du 15 janvier au 28 février 2023.
- Il y aura une cérémonie pénitentielle le mardi 20 décembre 2022 à 18h00 à la chapelle de l'église de Toucy.

Prochaine réunion de l'EAP, le 10 janvier 2023.